

Certificat de capacité - Orthophonie



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Durée
5 ans



Composante
UFR3S -
Sciences de
santé et du
sport



Langue(s)
d'enseignement
Français



Ouvert en stage
Oui

Présentation

Plus d'informations sur : <https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale>

Site internet : <https://medecine.univ-lille.fr/orthophonie>

Objectifs

Conformément au décret n°2013-798 du 30 août 2013, modifié par le décret n°2020-579 du 14 mai 2020, la formation vise l'acquisition d'un socle de connaissances en sciences de la vie, en sciences physiques, en sciences humaines et sociales et en méthodologie, indispensable à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthophoniste. Son objectif est de former les futurs cliniciens à la démarche scientifique rendue nécessaire par l'évolution des connaissances et les progrès de la recherche. La formation théorique du 1^e cycle (1A, 2A, 3A) est complétée chaque année par une formation clinique et des stages (formation pratique). Les premiers stages correspondent à des stages d'observation auprès de jeunes enfants en école, de personnes âgées, ainsi que des stages de découverte en orthophonie. Ils se poursuivent par des stages cliniques orthophoniques d'observation, des stages semi-actifs puis actifs (3A, 4A, 5A).

Savoir-faire et compétences

Compétences :

La formation vise l'acquisition d'un nombre de compétences définies et décrites dans le référentiel de compétences qui y est associé :

- Analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique.
- Élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient
- Concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie
- Établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique
- Élaborer et conduire une démarche d'intervention en santé publique : prévention, dépistage et éducation thérapeutique
- Concevoir et mettre en œuvre une prestation d'expertise et de conseil dans le domaine de l'orthophonie
- Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Gérer et organiser une structure ou un service en optimisant ses ressources
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
- Former et informer des professionnels et des personnes en formation

Les + de la formation

- Un enseignement centré sur le développement progressif des compétences de l'étudiant
- Une équipe d'enseignement étoffée

- Approches pédagogiques innovantes (travaux en groupes, simulation en santé)
- Un environnement hospitalo-universitaire dynamique
- Des interactions avec de nombreux laboratoires de recherche

Organisation

Organisation

Principales matières enseignées.

Les enseignements dispensés par des universitaires et des professionnels comprennent : les sciences biomédicales (biologie, anatomie, neurosciences, ORL, pédiatrie, gériatrie, psychiatrie, pharmacologie), les sciences physiques et techniques (physique acoustique, techniques d'exploration), la santé publique, la Méthodologie (Statistiques, Bibliographie, Plan expérimental), les sciences humaines et sociales (linguistique, psychologie, sciences de l'éducation, sciences de la société), et les Pratiques professionnelles (Troubles développementaux et acquis : Communication et Langage Oral, Langage écrit, Cognition mathématique, Phonation et déglutition, Handicap).

L'acquisition des compétences professionnelles s'effectue de manière dynamique avec une interaction forte dès la 3ème année entre les enseignements (cours magistraux et travaux dirigés) et les stages cliniques. L'acquisition des compétences professionnelles s'effectue de manière dynamique avec une interaction forte dès la 3ème année entre les enseignements (cours magistraux et travaux dirigés) et les stages cliniques.

Parcours Recherche

Le Parcours Recherche (PR) correspond à un parcours personnalisé au cours duquel l'étudiant, lors de ses études d'orthophonie, pourra approfondir des connaissances favorisant une orientation vers la recherche.

Le PR se déroule pendant le deuxième cycle (4e et 5e années). Il s'adresse notamment aux étudiants qui ont le projet de poursuivre (à plus ou moins long terme) des études en 3e cycle (doctorat) ou de s'investir dans des projets de recherche en tant qu'orthophoniste non-titulaire d'un doctorat.

Contrôle des connaissances

La formation se déroule sur 5 années et comprend 10 semestres (6 semestres au 1er cycle et 4 semestres au 2ème cycle) faisant chacun l'objet d'un contrôle des connaissances par contrôle continu et/ ou par examen terminal. Pour valider la formation (300 ECTS), il est nécessaire de valider toutes les Unités d'Enseignement (UE théoriques et pratiques) qui la composent et de valider le Certificat de Compétences Cliniques à la fin du 2ème cycle. Certaines Unités d'Enseignement peuvent être obtenues par équivalence par des étudiants ayant validé, dans une formation universitaire antérieure, des contenus pédagogiques similaires.

Stages

Stage : Obligatoire

Les premiers stages correspondent à des stages d'observation auprès de jeunes enfants en école, de personnes âgées, ainsi que des stages de découverte en orthophonie. Ils se poursuivent par des stages cliniques orthophoniques d'observation, des stages semi-actifs puis actifs (3A, 4A, 5A).

Admission

Conditions d'admission

Attendus :

Les attendus pour intégrer la formation en orthophonie sont nationaux et précisés sur la plateforme Parcoursup. Ils précisent notamment les conditions d'exercice de la profession d'orthophoniste, qui nécessite une stabilité psychologique, des aptitudes relationnelles, une audition et une vision suffisantes, de bonnes capacités de communication et une maîtrise de l'expression orale (aisance verbale, articulation parfaite, voix bien posée) et écrite (compétences orthographiques et rédactionnelles). Ces

aptitudes seront vérifiées par des cliniciens au cours des épreuves d'admission préalable à l'entrée dans la formation.

Modalités d'admission/ Conditions d'accès

Le recrutement est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires et se réalise via le dépôt d'un dossier sur la plateforme [Parcoursup](#)

Le nombre de candidats autorisés à s'inscrire en première année est fixé par un arrêté annuel conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de l'enseignement supérieur. A Lille, 90 candidats sont autorisés à s'inscrire chaque année. La procédure d'admission consiste en un examen des dossiers et, pour les dossiers retenus, par des épreuves d'admission visant à évaluer les aptitudes orales et écrites des candidats.

Et après

Poursuite d'études

L'orthophoniste en titre peut faire évoluer sa carrière en s'investissant dans le soin (formation de cadre de santé, DU (Diplôme Universitaire) dans certains domaines spécifiques comme l'audiophonologie ou la neuropsychologie). Il peut également pour suivre ses études en 3ème cycle en soumettant un dossier aux universités préparant au diplôme national de doctorat (par exemple dans le champ des sciences humaines et sociales ou des neurosciences).

Insertion professionnelle

L'insertion professionnelle à l'issue des études est très bonne avec des conditions d'exercice variées. L'orthophoniste peut exercer auprès d'enfants et/ou d'adultes, en salariat dans des établissements publics ou privés et dans des structures variées (ex. : centres médico-psychologiques, services hospitaliers d'ORL, de neurologie, de psychiatrie ou de pédiatrie), en libéral ou en exercice mixte. Il collabore avec divers professionnels des secteurs médical, paramédical ou social (médecins généralistes et spécialistes (ORL, neurologues, psychiatres, rééducateurs), psychologues, psychomotriciens,

ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthoptistes, infirmiers, éducateurs spécialisés, assistantes de service social).

Au 31 décembre 2024, la DREES (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques) dénombrait 25 161 orthophonistes en France (21 418 libéraux ou mixtes, 1 704 hospitaliers et 2 039 autres salariés).

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Lille, consultez les répertoires d'emplois publiés par l'[ODiF \(Observatoire de la Direction de la Formation\)](#)

Les fiches emploi/métier du [Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois \(ROME\)](#) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique de la Mention

Charlotte Abeele

✉ charlotte.abeele@univ-lille.fr

Responsable pédagogique de la Mention

Etienne Allart

✉ etienne.allart@univ-lille.fr

Autres contacts

Lieu(x)

📍 Loos - Département de médecine

Campus

 Campus Cité scientifique

En savoir plus

Pour en savoir plus sur l'Unité de Formation et de
Recherche des Sciences de Santé et du Sport

 <https://ufr3s.univ-lille.fr/>